

# Rupture Conventiionnelle Collective, Plan de Départ Volontaire et PSE

-Référence: **DTRS-34**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

## Les objectifs de la formation

- Maîtriser les différents dispositifs de rupture collective du contrat de travail : PSE, PDV et rupture conventionnelle collective
- Comprendre les apports des ordonnances Macron dans les dispositifs existants : PSE et PDV
- S'approprier le cadre juridique de la rupture conventionnelle collective
- Utiliser ces trois dispositifs en considération de la situation économique de l'entreprise

## A qui s'adresse cette formation ?

### POUR QUI :

- DRH, RRH. Responsable des relations sociales. Juriste. Chef d'entreprise.

## Programme

- **En amont du présentiel**
  - Un autodiagnostic.
- **S'approprier le cadre juridique d'un PSE Enjeux d'une réorganisation et impact sur l'emploi.**
  - Obligations de formes et de calendrier.
  - Calendrier du projet de licenciement économique collectif.
  - Élaboration des documents pour la consultation.
  - Communication interne sur le projet.
  - Apports des ordonnances Macron : obligation de reclassement interne limitée à la France, assouplissement des règles, barèmes...
  - Mise en situation Quizz juridique sur le dispositif du PSE.
- **Cerner les enjeux d'un plan de départ volontaire**
  - Cadre juridique et contexte de mise en place.

- Salariés concernés.
- Négociation des modalités de la rupture du contrat de travail Conséquences juridiques de la rupture amiable.
- Rôle du CE/CSE dans la mise en place.
- Mise en situation Quizz juridique sur le dispositif de PDV.
- **Appréhender le dispositif de rupture conventionnelle collective**
  - Qualifier le contexte.
  - Forme et contenu de la négociation.
  - Procédure.
  - Impact sur le contrat.
  - Mise en situation Quizz juridique sur le dispositif de RCC.
- **Mettre en place le dispositif adapté aux situations**
  - Avantages et inconvénients de ces trois modalités de rupture.
  - Précautions à prendre et risques potentiels.
  - Mise en situation Illustration par des cas concrets d'entreprises.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :  
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30  
Casablanca 20340, Maroc